

A tous les partenaires concernés

Réf. : VSR/CAE

Lausanne, le 14 juin 2022

### **Annnonce du mois de santé mentale 10 septembre – 10 octobre 2022**

---

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du [Programme d'action cantonal \(PAC\)](#), la Direction Santé Communautaire de la Direction Générale de la Santé lance **le mois de la santé mentale** recouvrant la période du 10 septembre, journée mondiale de la prévention du suicide, au 10 octobre, journée mondiale de la santé mentale.

Le PAC vaudois est la collaboration contractuelle en matière de promotion de la santé et de prévention entre Promotion Santé Suisse et le canton de Vaud. Ces programmes soutiennent une alimentation équilibrée, une activité physique adéquate et une meilleure santé psychique, des enfants, des adolescent·e·s et des personnes âgées. Pour la première fois, le canton de Vaud développe l'axe santé mentale pour la période de 2021 à 2024.



Dans cette optique, nous vous invitons soit à visibiliser et faire connaître des activités existantes soit à organiser des activités spéciales et événements sur le thème de la santé mentale pendant cette période. Ces activités peuvent prendre différentes formes : organisation d'une conférence, diffusion d'informations ou de témoignages par vos moyens de communications habituels (journal, site web), sensibilisation du grand public ou de professionnel·le·s, etc. Idéalement, elles déclineront un ou plusieurs des « 10 pas pour la santé mentale », campagne soutenue par Le Réseau Santé Psychique Suisse et reprise par Santé Psy, que le canton de Vaud promeut depuis 2021 ([Santé mentale - VD.CH](http://Santé mentale - VD.CH)).

Tout au long de ce mois, nous offrons une visibilité à vos actions par une communication cantonale. [La page web cantonale sur la santé mentale](#) sera mise à jour en continu. Nous souhaitons soutenir les actions mises en place, tout en précisant qu'un soutien financier n'est pas envisageable.

Si vous êtes intéressé-e-s à participer à cette initiative et souhaitez recevoir plus d'informations, alors rejoignez-nous à **l'un des ateliers d'échange d'idées et d'informations** qui auront lieu les :

1. 29 juin de 9h00 à 11h00 au Bâtiment Administratif de la Pontaise (BAP), salle Général Guisan, Avenue des Casernes 2, 1014 Lausanne
2. 30 juin de 12h15 à 13h45 par visio-conférence (lien : <https://etvd.webex.com/etvd/j.php?MTID=m700bdfba61da9a6cc8366635f82719e8>)
3. 1<sup>er</sup> juillet de 10h00 à 12h00 au Bâtiment Administratif de la Pontaise (BAP), salle Général Guisan, Avenue des Casernes 2, 1014 Lausanne

En cas de questions, vous pouvez également contacter le secrétariat de la Direction de la santé communautaire ([dylan.butty@vd.ch](mailto:dylan.butty@vd.ch) ; 021 316 44 64).

Nous nous réjouissons que cette initiative suscite votre intérêt, et vous invitons également à diffuser l'information autour de vous. Nous vous remercions de votre collaboration, et vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Christina Akre  
Directrice a.i. santé communautaire



Virginie Spicher  
Directrice générale